



Paris, le 11 mai 2018

Monsieur
Assemblée nationale
126 rue de l'Université
75355 Paris

Objet : Projet de loi « équilibre des relations
Commerciales dans le secteur agro-alimentaire »
Séance publique 22/25 mai 2018

Monsieur le Député,

Alors que l'opinion publique française est désormais sensible à la condition animale, **la classe politique semble trop souvent en décalage avec l'attente sociétale**. Le récent examen du projet de loi « agricole » par la commission des Affaires Economiques en est la triste illustration avec le rejet, systématique, des amendements visant à intégrer des mesures concrètes de protection animale.

Cette politique réfractaire à toute évolution, tout progrès, s'illustre avec le rejet de la mise en place de contrôles vidéo en abattoirs (au minimum de leur expérimentation) alors qu'une proposition de loi dans ce sens a été adoptée le 12 janvier 2017, en 1^{ère} lecture par l'Assemblée Nationale.

Le Président Macron s'était engagé sur le sujet, alors qu'il était candidat, en nous écrivant¹ : « **la vidéosurveillance dans les abattoirs, selon des modalités inspirées de la proposition de loi Falorni, sera mise en place** ».

85 % des Français², parmi lesquels de nombreuses personnalités³ sont favorables à cette mesure et il n'y a aucun frein réel à l'installation des caméras de contrôle, comme l'a précisé la CNIL lors de ses auditions. Elles sont déjà obligatoires dans divers Etats membres de l'UE et présentes dans plusieurs abattoirs français qui en ont pris l'initiative. Il serait donc parfaitement incompréhensible, invraisemblable, que cette simple mesure ne soit pas reprise dans le projet de loi et portée par les représentants élus des Français.

En outre, le Président Macron s'était également engagé¹ sur l'arrêt des cages en affirmant : « **en 2022, les œufs de poules en batterie seront interdits à la vente au consommateur** », affirmation réitérée le 11 octobre 2017 lors de son discours à Rungis devant l'ensemble des organisations professionnelles agricoles, à mi-parcours des Etats Généraux de l'Alimentation⁴.

Pourtant, les amendements déposés dans ce sens ont tous été rejetés lors de l'examen par la commission des Affaires Economiques. Ils doivent donc être réintroduits et soutenus lors du vote au Parlement, que ce soit à l'Assemblée Nationale ou au Sénat, pour ne pas creuser davantage le fossé qui sépare le citoyen du politique.

Dans cette attente et cet espoir, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de notre considération la plus distinguée.

Organisations signataires :

AFAAD ; CIWF France ; Confédération Nationale des SPA de France ; Droits des Animaux ; Fondation Assistance aux Animaux ; Fondation Brigitte Bardot ; La Fondation Droit Animal Ethique & Science ; L214 ; Œuvre d'Assistance aux Bêtes d'Abattoirs ; One Voice ; la SPA ; Fondation 30 Millions d'Amis ; Welfarm

¹ <https://www.animalpolitique.com/>

² Sondage IFOP -octobre 2016- pour la Fondation Brigitte Bardot et Droits des animaux

³ « Abattoirs : l'appel pour un contrôle vidéo ». Tribune publiée dans Le Parisien, édition du 15 avril 2018

⁴ Les français se déclarent à 90% favorables à l'interdiction de l'élevage en cage des poules pondeuses (YouGov de 2018). Lors de la consultation publique des Etats Généraux de l'Alimentation en juillet et août dernier, l'interdiction des cages a été plébiscitée, deuxième proposition la plus soutenue.